

Korian mise sur le dialogue social européen pour renforcer l'engagement social et réduire l'absentéisme

La direction générale et le comité d'entreprise européenne (CEE) de Korian ont formalisé dans une déclaration commune une série de recommandations destinées à renforcer l'engagement social et réduire l'absentéisme.

Cette déclaration est le fruit d'un cycle d'échanges conduit en 2021 et 2020 sous l'égide du comité d'entreprise européen. Ces travaux se poursuivront au sein du nouveau comité d'entreprise de la société européenne (CESE), installé le 18 novembre 2022 et qui succède au CEE.

Un diagnostic partagé

L'ensemble des acteurs de la profession constate l'augmentation de l'absentéisme, entendu comme les absences non anticipées, depuis la crise du Covid ainsi que les effets négatifs de ces phénomènes sur la bonne marche des activités.

Les premiers travaux menés ont permis de converger sur l'identification des causes qui peuvent expliquer cette tendance. Celles-ci tiennent notamment aux conditions et à l'environnement de travail, à la qualité du management, aux habitudes de travail, à la situation personnelle du salarié, à l'inadéquation du poste de travail ou à la surcharge mentale ou physique.

Des engagements concrets pour lutter contre l'absentéisme

Les parties prenantes se sont accordées sur trois grands thèmes d'engagements : la qualité du management et l'ambiance de travail, l'organisation du travail et des plannings, et l'accompagnement social et psychologique des collaborateurs.

Sur la base du partage d'expériences réussies au sein des différents pays du Groupe, des recommandations concrètes ont été émises telles que : l'attention particulière à porter à la qualité de l'accueil des nouveaux salariés, des séances régulières de formation continue sur site, une meilleure association des salariés à l'élaboration des plannings ou encore la création, par le management de proximité, d'un climat d'écoute pour prévenir les risques psycho-sociaux.

Un approfondissement du dialogue social au niveau européen

Vendredi 18 novembre 2022, Korian est devenu la première entreprise dans le secteur des soins et de la santé à installer un Comité de société européenne, deux ans après l'installation du premier CEE, en juin 2020. Cette instance permettra d'approfondir le dialogue engagé sur la politique sociale et environnementale (ESG) du Groupe.

Le Comité de société européenne a désigné respectivement comme Secrétaire et Secrétaire adjointe du Comité de la Société Européenne, **Bonaventure Muhigana**, délégué de la Belgique, et **Nadia Laili**, déléguée des Pays-Bas, permettant ainsi une rotation des pays au sein de la gouvernance du comité de la société européenne. La Fédération Européenne des Syndicats des Services Publics, organisation syndicale européenne qui représente le secteur des services sociaux, a été reconduite dans son rôle permanent d'assistance et d'accompagnement du Comité de la Société Européenne.

En plus de la déclaration sur la réduction de l'absentéisme, signée le 21 novembre par une majorité de délégués du CEE, un premier texte européen contenant 25 mesures permettant de réduire les accidents du travail et de prévenir les risques professionnels avait été signé en novembre 2021. Ces deux textes font l'objet d'une commission de suivi paritaire du Comité de la Société Européenne.

Déclaration de **Rémi Boyer**, Président du Comité de la Société Européenne : « *La mise en place du Comité de la Société Européenne s'inscrit non seulement dans la continuité de l'accord*

précédent, qui a déjà permis de belles avancées sur le terrain social européen chez Korian depuis sa mise en place, mais le complète par une meilleure implication des salariés de la société européenne à la marche de l'entreprise et la volonté de bâtir un dialogue social de qualité, dans tous les pays, à tous les niveaux, suivant le principe de subsidiarité et avec comme objectif le progrès social pour tous les salariés du Groupe ».

Déclaration de **Jan Willem Goudriaan**, Secrétaire Générale de la FESP : *« Le secteur des soins aux personnes âgées est en pleine croissance dans toute l'Europe, en réponse au vieillissement de la population. Fournir des soins de haute qualité nécessite une approche centrée sur l'humain et une main-d'œuvre hautement qualifiée et résiliente. Le dialogue social est essentiel. Nous sommes prêts à continuer à accompagner le développement du dialogue social au sein du Comité de la société européenne Korian. »*

À propos de Korian

Korian, premier groupe européen de soin au service des personnes âgées et fragiles.
<https://www.korian.com>

Contacts presse

Matthieu Desplats
Directeur des relations presse
06 58 09 01 61
matthieu.desplats@korian.com

Julie Mary
Responsable des relations presse
06 59 72 50 69
julie.mary@korian.com

Florian Bachelet
Responsable des relations presse
06 79 86 78 23
Florian.bachelet@korian.fr